MALARCE SUR LA THINES **CA 2025**

DELIBERATION SUR LE COMPTE DE GESTION

Séance ordinaire du 07/04/2026
Délibération numéro : DE_039_2026
Nombre de membres présents 11
Nombre de suffrages exprimés 11
Abstention(s) 0

VOTES	
Pour :	11
Contre :	0

Date de convocation 01/04/2026

Le conseil municipal, réuni et présidé par Emilie MALEYSSON

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiment ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2025, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à MALARCE-SUR-LA-THINES le 07/04/2026
Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

Présents : FEUILLADE BRIERE Delphine (Maire), CHALVET Ronna (Conseillère municipale), REUCHET Aude (Conseillère municipale), LHOST Manon (Conseillère municipale), PODGORNY Margot (Conseillère municipale), MALEYSSON Emilie (1ère adjointe), GEVAUDAN Alain (2ème adjoint), VERILHAC EMMANUEL (Conseiller municipal), POUVREAU Simon (Conseiller municipal), GINIER Olivier (Conseiller municipal), BESNIER Valentin (Conseiller municipal).

Présenté par Delphine FEUILLADE BRIERE
à MALARCE-SUR-LA-THINES le 07/04/2026

Délibéré par Le conseil municipal
à MALARCE-SUR-LA-THINES le 07/04/2026



Pour extrait certifié conforme

Copyright A.G

Date de transmission de l'acte: 08/04/2026
Date de reception de l'AR: 08/04/2026

007-210701470-DE_039_2026-DE
A G E D I